

nous avons relevé pour les années :

1650 - 9 baptêmes	1651 - 17 baptêmes	1652 - 23 baptêmes
1653 - 7 id	1655 - 19 id	1656 - 14 id
1657 - 23 id	1658 - 19 id	1659 - 12 id
1660 - 28 id	1661 - 26 id	1662 - 23 id
1664 - 18 id	1665 - 21 id	1666 - 22 id
1667 - 22 id	1668 - 29 id	1669 - 24 id
1670 - 28 id	1671 - 17 id	1672 - 27 id
1673 - 28 id		

et pour les années :

1674 - 22 baptêmes	5 mariages	18 décès
1675 - 25 id	5 id	22 id
1694 - 6 id	5 id	33 + 1 mort-né
1695 - 12 id	6 id	15 décès
1709 - 15 id	8 id	111 id
1793 - 39 naissances	17 id	32 id
an 2 - 14 id	19 id	33 id
an 3 - 33 id	5 id	18 id
an 4 - 26 id	7 id	18 id
an 5 - 34 id	6 id	29 id
an 6 - 26 id	6 id	15 id
an 7 - 29 id	- id	26 id
an 8 - 33 id	- id	- id
an 9 - 32 id	8 id	23 id
an 10 - 31 id	6 id	20 id

Notes diverses.

316

Louis XVIII par le Conseil municipal de Régnie
le 16 février 1815: "Je jure et promets à Dieu de
garder obéissance et fidélité au Roi, de n'avoir
aucune intelligence, de n'assister à aucun
conseil, de n'entretenir aucune ligue qui
serait contraire à son autorité et si, dans
le ressort de mes fonctions ou ailleurs j'apprends
qu'il se trame quelque chose à son
préjudice, je le ferai connaître au Roi."

signé: F^e Delafond, maire. Monchanin, adjoint.
Philibert Delafond, Durand, Durnerin, Ferrond,
Cartellier, Lorge, J^e Verger, Depardon, membres.

Serment prêté au roi Louis-Philippe. Le Conseil
réuni le 19 septembre 1830, par arrêté du Préfet
du 9 septembre, prêté le serment imposé aux
fonctionnaires: "Je jure fidélité à Louis-
Philippe 1^{er}, roi des Français, obéissance à
la Charte constitutionnelle et aux lois du
Royaume." signé: Penet, maire, Monchanin
Dumoulin, Philibert Delafond, Durand, Pernay
Cimetière.

Almanach astronomique et historique de la ville de
Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais
pour l'année bissextile 1776 - Lyon. chez Aimé de la Roche
Régnie - Village et paroisse dans le Beaujolais,

317
diocèse de Mâcon, archiprêtre de Tauxemont,
section de Villefranche, justice de la Terrière. Le
chapitre de St Vincent de Mâcon nommé à la
cure. Curé: M. Prudhomme.

La Terrière - fief dans la paroisse de Bercie
en Beaujolais. La justice comprend la paroisse
de Bercie et une partie de celles de Guinée
et de St-Lager - Seigneur: M. de Millière.
Juge: M. Pezant, avocat à Villefranche.

Lieutenant: M. Brac - Procureur fiscal:
M. Ferroux - Greffier: le sieur Durand.

Almanach historique et politique de la ville de Lyon et
du Département du Rhône pour l'an de grâce 1827.
Lyon, chez M. F. Rusand.

Régnie - desservant M. Besacier.

Pierre Delafond pp^{re} à Régnie, membre du
Conseil de l'Arrondissement de Villefranche.

Régnie, canton et justice de paix de Beaujeu
population 596 habitants - superficie 1310
arpens (superficie prise sur les états de
section, la commune n'étant pas encore
arpentée). Maire: M. Benoît Dumoulin;

adjoint: M. Jean Vernay - Perception:
Régnie, chef-lieu, Durette, Guinée, Marchamp.

M. Pillet Jean Baptiste percepteur - Régnie.
(Durette 179 habitants, Lantignie 672, Guinée
1175, Villie 1729 habitants.)

En 1840 la perception existait toujours et avait pour titulaire Gabriel
Dumas (voir le compte de la famille Villard)

Annuaire du Rhône pour 1849. - Régnié: 318
habitants, 910 hectares. Maire: M. Durieu
adjoint: M. Pierre Sambardier.

Cartulaire de St^e Vincent de Mâcon - Mâcon, Protat 1864.
Regniacum, villa in pago Matisconensis.
charte 70 — Regniaco (Ecclesia S.
Martini in) chartes 40-68-70-120. —
Sancti Martini ecclesia in villa Regniaco,
ancienne chapelle à Régnié.
Charlemagne dans le partage de son
empire entre ses fils en 806 attribua
le pagus Matisconensis ou Matisensis
à Louis

Prix de quelques denrées ou bestiaux à diverses époques.
en 1709, à la grenette de Beaujeu, la mesure
(22 litres 632) de blé valait 5 livres 15 sous -
de seigle 3 livres 19 sous. - d'orge 3 livres.
2 décembre 1778 - 4 mères vaches et 3 génisses
sont estimées 300 livres - 2 taureaux 126 livres -
un bœuf 81 livres. (cheptel d'un fermier)
6 may 1785 - 27 moutons sont achetés 213 livres.
Basse-cour d'un granger: douze livres de
beurre, cinq douzaines d'œufs, quatre poules
et quatre chapons et vingt-cinq mesures de
petite avoine payable à la St^e Martin.

Vers la fin du 18^e siècle une notable famille bourgeoise de Régnie
aujourd'hui éteinte notait très minutieusement les faits intéressants
la famille, naissances, décès etc. et jouait par jour les dépenses les
plus minimales (chaussettes 0.55) Dans ^{un de} ces livres de comptes s'étend
du 1^{er} janvier 1822 au 31 décembre 1840 nous avons relevé quel-
ques faits à cette époque:

Un domestique homme gagne de 200 à 250^f par an, une
~~domestique~~ servante de 78 à 105 et 120^f, une fille utile (jeu-
servante 60^f. Le gage est généralement indiqué en écus
3^f ou en louis de 20^f. A presque toujours on ajoute
le montant du gage la mention: étrangers du jour de
l'an comprises - Un ouvrier agricole se paie 1.50 par
jour; pour miner un terrain en vue de le planter
vignes on donne de 9 à 17 sous par toise suivant la
nature du terrain (voir ci contre page 319 le prix
de quelques céréales) un quintal de farine de m-
rent 13^f. - Le prix de l'avoine varie de 2.8 à 50
le boisseau suivant les années, celui du seigle de
2.35 à 3^f 18 sous le boisseau - A l'épicerie on ven-
le onise de 1^f à 1.40 la livre, l'huile d'olives
1.30 à 1.60 la livre, le savon 10 sous et demi la lb
le fromage de gruyère de 0.75 à 0.90 la livre, le beurre
0.65. On s'éclairait avec des chandelles qu'on paie 0.
la livre; pour le jour de l'an on achète une demi-
dozaine de bougies que l'on paie 1^f. A la boucherie la viande
coûte 8 sous la livre et quand revient le carême on
inscrit régulièrement sa dépense: ce payé 5^f pour
permission de faire gras. On a une paire de sabots
pour 0.75, une paire de souliers pour 9^f et une paire
de bottes avec éperons pour 28.50. Chaque année on
achète un porc de 200 à 300 livres pour 84 à 90^f. On va
une vieille vache pour 124^f, on en rachète une plus
jeune pour 60 écus (120^f) et 20 sols d'étrangers. En
février 1833 on achète une pièce de vin à Guinciac 9
l'on paie 61.50. - Les étaffles se mesurent à l'uran
on paie la flanelle 9^f la aune, le calicot 36 sous
le contil 6.25. la lustrine 1.50, le cuir-laine pour
redingote et pantalon 12^f. la toile de Courtray

(Suite page 319 bis)

25 décembre 1797
25 frimaire an 6 - 4 pièces de vin vendu 132 livres la pièce 319.
la viande se vend six sols et demi la livre.

21 floréal an 6 - vin nouveau vendu 150 livres la pièce.
12 juin 1831 - l'avoine est à 1^{fr} 75 le boisseau.
le froment est payé 4^{fr} 80 le boisseau le 1^{er} mars
1826; 4^{fr} 70 le boisseau le 1^{er} janvier 1817; 7^{fr} 50
le boisseau le 3 décembre 1830; 5^{fr} le décalitre le
12 février 1840. — un sac de farine de

250 livres est payé 47^{fr} le 13 juillet 1836.

L'avoine est payée 42 sous le boisseau en
novembre 1826; en mars 1831, elle vaut
30 sols le boisseau; le seigle est à
3^{fr} 18 sols le boisseau en août 1832.

En avril 1836, la chandelle se paie 15 sous
la livre; en janvier 1825, le sucre
vaut 27 sols la livre, en avril 1836 il
vaut 18 sous $\frac{1}{2}$ la livre.

L'huile d'olive est payée 22 sous $\frac{1}{2}$ la
livre en janvier 28; en juillet 1836, elle
vaut 1^{fr} 30 la livre.

En mai 1831, on paie la viande
8 sous la livre; en mars 1835 on
vend le beurre ^{de 0.60} 5^{fr} 80 la livre et le fromage
de gruyère ^{de 0.70} 5^{fr} 70 la livre (à 0.90)

Un porc pesant 300 livres est acheté
84^{fr} en décembre 1830; en décembre 1836, un
porc de 200 livres est payé 90^{fr} — 1 porcelet

est payé 18^{fr} en avril 1831

En 1830 une servante gagne 26 écus par an
soit 78^{fr} par an; en 1833 une forte servante
payée 105^{fr} par an.

En décembre 1831, on achète une paire de
souliers pour g^t; en décembre 1832 du
cuir-laine pour redingote et pantalon
payé 12^{fr} l'aune.

(d'après le livre de comptes de la famille
de 23 novembre 1835 ~~un~~ bourgeois
de Rigné achète chez M. Flassin, maître
tailleur à Mâcon:

une redingote grise	90 ^{fr}
un sauto en plaid (veste courte)	40 ^{fr}
un pantalon, côtes vertes	35 ^{fr}
un pantalon gris clair	35 ^{fr}
un gilet habillé	20 ^{fr}
un gilet pour l'ordinaire	15 ^{fr}
un chapeau de soie	10 ^{fr}

~~une redingote grise 90^{fr} - un sauto en plaid 40^{fr} - un pantalon côtes vertes 35^{fr} - un pantalon gris clair 35^{fr} - un gilet habillé 20^{fr} - un gilet pour l'ordinaire 15^{fr} - un chapeau de soie 10^{fr}~~
22^{fr} - une redingote lustrée 60^{fr} - pantalon coutil satiné 16^{fr}.

~~la suite expédiée directement de la fabrique revient à~~
Rigné à 4^{fr} 82^{fr} l'aune

gilet piqué chambré à fleurs 18^{fr}
chapeau gris 10^{fr} - chapeau de paille 2^{fr} 50
paire de gants 3^{fr} -

Ce bourgeois est abonné à un journal
que lui fait parvenir un cafetier de Braye
moyennant la somme de 7^{fr} par trimestre
il est membre du cercle de Braye

bloches - on a vu qu'au moment de la Révolution de 1789, la paroisse de Régnie possédait 4 cloches. En décembre 1793, trois de ces cloches furent réquisitionnées par ordre de la Convention. La commune conserva la 4^{ème}. Elle existe toujours; fondue au 17^e siècle, elle est donc en service depuis plus de 300 ans; elle pèse 600K et donne le sol naturel; elle a occupé successivement les clochers de 3 églises. Quand l'église actuelle fut édifiée, on différa la construction des clochers et en attendant la cloche fut installée dans un hangar en bois situé sur la place. Plus tard montée dans un ~~hangar~~ des clochers, elle fut rejointe en 1881 par la grosse cloche de 1200K donnant le ré dièze qui eut pour parrain M. Paul Humblot, avocat, propriétaire à Vernus et pour marraine M^{me} Louis-Théodore Boutard, des Vergers.

La paroisse S^{te} Marie de Durette possédait une petite cloche pesant 60^K, fondue en 1769 par Picandet. Quand cette paroisse fut supprimée et réunie à celle de Régnie, la cloche y fut apportée, mais étant cassée, elle ne fut pas utilisée.

En 1936, elle fut refondue par la maison Paccard d'Annecy-le-Vieux (H^{te} Savoie) qui ajouta 300^K de métal, elle pèse donc 360^K et donne le si bémol. Baptisée le 12 juillet 1936 par le Cardinal Maurin, archevêque de Lyon, elle porte les noms de Julie-Albine ayant eu pour parrain M. Albin de Moulatier et pour marraine M^{me} Julie de Moulatier propriétaires à la Cour Bourdon à Durette.

Sur le sujet des cloches voir les délibérations de la Municipalité des
7 juin 1789 - 29 août 1790 - 8 Septembre 1790 - 29 Juillet 1792 - 18
février an 2 - 9 thermidor an 2 - 14 juin 1808.

1902. **Régnie** - 1.105 habitants - Situation financière
 au 1^{er} Janvier 1900 : Recettes ordinaires : 7.040 frs -
 Dépenses ordinaires : 7.039 frs - Valeur du centime :
 78 f 06 - Montant de la dette : 2.073 frs.

La Grange Barjot. On a vu page 28
 que la Grange Charveton tire son nom
 de la famille Charveton, seigneur de la
 Cerrière ; la Grange Barjot tire très
 vraisemblablement le sien de la
 famille noble qui possédait autrefois
 ce domaine. On lit en effet dans
 les Registres paroissiaux : "Le 26
 "may 1651 a esté enterré au cimetière
 "de Régnie, la mère de Thomas
 "Collonjard grangier de M^{re} Barjot."

Cette famille Barjot
 possédait le fief de la Pallud à
 Guincé ; elle avait aussi acheté
 le fief du Saucy à Avenas à
 la famille de Ghy. Noble Guillaume
 Barjot fournit le dénombrement
 de ce fief du Saucy le 1^{er} mars
 1537 et le 21 novembre de la
 même année il acquit du
 Cardinal de Bourbon, commissaire
 du roi François I^{er}, la justice

d'Avenas^① Plus tard la terre du Saugy passera
à la famille de Koblet. 322

Le 18 décembre 1543 Guillaume Barjot, écuyer, sieur de la Pallud et d'Avenas, acheta la seigneurie et la prévôté de Beaujeu aux commissaires royaux, mais il en fut privé en 1551 à la suite de l'arrestation d'un chanoine par les officiers de la prévôté. A titre de réparation, la seigneurie fut remise au Chapitre, mais en 1564, le duc de Bourbon-Montpensier en rachetant la justice de Beaujeu ne ratifia pas cette déposssession et paya le prix du rachat à Philibert Barjot, sieur de la Salle, procureur du roi au bailliage de Mâcon, fils et héritier de Guillaume.

Les justices haute, moyenne et basse de Guincie et Marchampst avaient été données par le Comte de Bourbon

① Parmi les nombreux biens possédés par Charles de Bourbon-Montpensier, comte de France, époux de Suzanne de Bourbon (fille de Pierre de Bourbon et d'Anne de Beaujeu), figuraient le Forez, le Beaujolais et les Dombes. Après la trahison du Comte de France en 1523, François 1^{er} confisqua ses biens et les réunit au domaine royal, sauf le comté de Forez, la baronnie du Beaujolais et la seigneurie de Dombes dont il fit cession à sa mère Louise de Savoie, sa vie durant. Cette princesse mourut le 22 septembre 1531 et le roi reprit possession du Beaujolais et des Dombes; il fit vendre par des commissaires les seigneuries, les justices, les terres, avec toutefois une clause de rachat. En 1560 Louis de Bourbon-Montpensier, neveu et héritier du comte de France, parvint à se faire restituer les biens confisqués de son oncle, se rendit acquiescent de la presque totalité des aliénations faites par François 1^{er}.
d'après Laroche de la Carrelle. Histoire du Beaujolais - Lyon - Perrin 1853.

à Hugues de Nogu, sieur de Faremnes. Lors des
aliénations faites par le roi, son commissaire, le
Cardinal de Bournon, vendit ces justices à
noble Guillaume Barjot, conseiller maître
d'hôtel de sa majesté et sieur de La Pallud.
Plus tard Louis de Bourbon-Montpensier
racheta de Philibert Barjot, maître des requêtes
au Conseil et fils de Guillaume la justice
haute de Quincié.

La famille Barjot vendit son fief de
la Pallud en 1680. (voir note 2. page 70)

Comme seigneur du Sauczy, les Barjot
avaient pour blason: d'azur au griffon
d'or accompagné d'une étoile de même,
au 1^{er} canton du chef.

Vente des biens nationaux. - (voir page 140) Quand les émigrés rentrèrent
 en France, le marquis de la Rochethulon se mit en
 Beaujolais. M. Badet, acquéreur d'une partie des
 biens du marquis, pressé sans doute par un rare
 et noble souci de haute probité, lui offrit de lui
 payer la valeur des différents domaines acquis et
 conclut avec lui des arrangements à ce sujet.
 Nous tenons ces détails de la famille Bonchanson-Badet,
 des Chastys, qui a bien voulu également nous
 communiquer la lettre suivante de M. de la Rochethulon:
 "à Monsieur Badet propriétaire à Chulon, commune de
 L'Entigné près et par Belleville et Beaujeu. Dept. du Rhosne.
 Paris 15 avril 1815.

Monsieur - Différentes affaires m'obligeant de quitter Paris
 à la fin du présent mois ou au plus tard dans les 1^{ers} jour du
 moy de May, il me sera impossible de me trouver ici à l'époque
 spécifiée entre nous pour le payement final de l'arrangement
 que nous avons conclu l'année der^{re}. Si vos fonds étaient ici
 et que vous voulussiez bien autoriser votre ami M^e Coignet à
 me faire le remboursement des deux mil quatre cent francs le
 30 du présent du mois, en me retenant l'escompte jusqu'à l'
 époque convenue vous m'obligeriez beaucoup et je vous
 prierais de lui écrire en conséquence. Si au contraire vos
 fonds sont en Beaujolais, vous pourriez terminer avec
 mon fondé de pouvoir M^e Côténoire en lui communiquant
 ma présente lettre et lui faisant mes compliments et amitiés."

"J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec autant d'
 attachement que de véritable estime votre très humble et très
 obéissant serviteur - La Rochethulon"

Les fonds viennent de tomber à 69 f pour la rente et ils
 baisseront bien davantage la guerre étant certaine et
 comme déclarée. Que de malheurs vont fondre sur notre
 Patrie!
 Mes hommages à Madame Badet."

Élections législatives

Nomination d'un Député dans la 1^{re} circonscription de Villefranche

Scrutin du 24 avril 1910

— Résultats généraux de la Circonscription. —

M. Emile Bender, Conseiller général du Canton de Bellerive, maire d'Odenas, radical-socialiste est élu par 9607 voix contre M. Joannès Auray, républicain modéré qui obtient 8.000 voix.

— Résultats par cantons. —

	Anse	Beaujeu	Bellerive	Monols	Villefranche	Coteaux
Bender	969	2733	2362	1193	2350	9607
Auray	1277	1502	1073	1022	3126	8.000

à Régnie et dans les communes limitrophes les voix se sont ainsi réparties :

	Régnie	Durette	Contignie	Avenas	Villie	Cercie
Bender	109	41	74	51	353	142
Auray	162	26	87	12	120	251

Scrutin du 26 avril 1914

— Résultats généraux de la Circonscription. —

M. Bender, radical socialiste 11102 élu
 Auray, républicain modéré 7059
 Daudet, socialiste S.F.I.O. 481
 Armanet, radical indépendant 185.

— Résultats par cantons. —

	Anse	Beaujeu	Belleville	Monols	Villefranche	Total
Bender	1287	2895	2298	1243	3324	11102
Auray	1139	1454	1037	793	2597	7059
Daudet	82	41	78	6	274	481
Armanet	21	49	31	29	55	185

A Régnie et dans les communes limitrophes les résultats ont été les suivants :

	Régnie	Durette	Lantignie	Avenas	Villie	Cercie
Bender	123	33	118	50	378	128
Auray	153	25	71	11	128	21
Daudet	1	0	1	0	22	2
Armanet	1	2	3	3	13	3

Scrutin du 1^{er} mai 1932 - 1^{er} tour

M. Chouffet, député sortant, socialiste SFIO 7906 voix
 Bosse-Platière, républicain modéré 2837
 Alfred Planche, républicain de gauche 3105
 Branciard, radical-socialiste 2677
 Longepierre, communiste 580

Au 2^e tour M. Chouffet est élu par 10442 voix contre M.

Planche 6935 voix (candidat anti-socialiste)

— Résultats par cantons. —

	Anse	Beaujeu	Belleville	Monsols	Villefranche	Totaux
Inscrits	2682	4427	3911	2165	8767	21958
Votants	2133	3443	3092	1650	6983	17301
Chouffet	717	1672	1518	796	3203	7906
Branciard	364	403	482	412	4316	2677
Bosse-Platière	624	613	443	305	853	2838
Planche	301	555	554	378	1316	3104
Longepierre	93	166	62	25	232	580

Résultats - Régnie et communes limitrophes. 1^{er} tour

	Régnie	Durette	Lantignie	Avenas	Villie	Cercie
Inscrits	243	63	185	63	536	151
Votants	187	53	153	43	413	123
Chouffet	68	31	76	40	156	78
Branciard	6	2	6	0	56	23
Bosse-Platière	81	15	39	2	62	5
Planche	28	7	27	0	45	17
Longepierre	3	0	3	1	88	0

Scrutin du 26 avril 1936. Résultats généraux du 1^{er} tour
 M. Chouffet, député sortant, socialiste S.F.I.O. 8213
 Basse-Platière, républicain modéré (Fédération républicaine) 5504
 René Planché, républicain anti-parlementaire 742
 Lucien Desgouttes, radical-socialiste 2215
 Longepierre, communiste 1307
 Ainsi M. Chouffet est élu par 10397 voix contre
 7665 à M. Basse-Platière
 Résultats du 1^{er} tour, par cantons.

	Anse	Beaujeu	Belleville	Monsols	Villefranche	Total
Inscrits	2750	4422	3897	2113	8880	21062
Votants	2314	3662	3246	1680	7291	18193
Chouffet	830	1599	1641	668	3475	8213
Basse-Platière	1013	999	806	533	2153	5504
R. Planché	65	153	107	158	259	742
L. Desgouttes	222	415	473	191	914	2215
Longepierre	150	443	167	82	465	1307

Résultats du 1^{er} tour à Reignie et communes voisines.

	Reignie	Durette	Lantignie	Avenas	Villie	Cercie
Inscrits	236	57	188	63	550	153
Votants	208	51	154	51	464	110
Chouffet	68	25	84	39	139	81
Basse-Platière	111	19	44	6	115	18
R. Planché	8	3	7	0	9	3
L. Desgouttes	11	3	8	1	47	23
Longepierre	9	0	8	5	146	4

M. Longepierre est conseiller municipal de Villie

Election au Conseil d'Arrondissement du 10 octobre 1934
Canton de Beaujeu.

Chervet, conseiller sortant, ancien maire de Quincé, radical-socialiste 1613 voix élu
Dumoulin, ancien maire de Beaujeu, Socialiste unifié SFIO 914 voix
Longepierre Conseiller municipal de Villié-Morzon, communiste 464 voix

	Régnie'	Durette	Lantignie'	Avenas	Villie'
Chervet	121	30	64	19	152
Dumoulin	46	13	47	12	61
Longepierre	11	5	15	5	147